

01 Question de Mme Jadin au vice-premier ministre et ministre de l'Emploi, de l'économie et des Consommateurs, chargé du Commerce extérieur, sur le « plan de restructuration de Delhaize » (n°13)

01.01 Katrin Jadin (MR): Delhaize a présenté un plan de grande ampleur impliquant la fermeture de quatorze supermarchés jugés non rentables et l'allègement des structures dans d'autres magasins, entraînant 2 500 pertes d'emploi en trois ans. Quelles sont les variables économiques prépondérantes dans cette opération? Verra-t-on ailleurs des opérations semblables dans un proche avenir? La loi Renault sera-t-elle d'application et des dispositions en faveur de la création d'emplois demandant peu de qualifications sont-elles à l'étude?

01.02 Kris Peeters, ministre (en néerlandais):

C'est avec un réel plaisir que je répondrai au cours des cinq prochaines années – c'est du moins ce qui est généralement admis – aux questions et participer aux débats de cette commission.

(En français) Avant les élections de mai 2014, j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec le CEO de Delhaize et avec des responsables de l'entreprise Albert Heijn. Les anciens acteurs comme Delhaize et Carrefour sont dans une situation historique avec des accords collectifs bien évalués et positifs pour les employés. Des entreprises nouvelles comme Lidl, Aldi, Albert Heijn sont dans une situation vraiment différente.

Albert Heijn travaille avec un centre de distribution aux Pays-Bas, dont proviennent tous les produits, ce qui est très différent de l'organisation de Delhaize. On constate une différence de niveaux de prix d'environ 15 % pour des produits similaires entre la Belgique et les Pays-Bas. C'est très délicat. Le gouvernement précédent a engagé les commissions paritaires à entamer un dialogue pour trouver des solutions innovantes en réponse aux défis structurels auxquels sont confrontées les entreprises qui en font partie. La concurrence est très dure pour les anciens acteurs comme Delhaize et Carrefour. La loi Renault a été mise en œuvre et plusieurs conseils d'entreprise extraordinaire se sont succédé. Nous essayons de trouver des solutions pour les travailleurs mais certains éléments relèvent de la compétence des Régions qui, je l'espère, trouveront également des solutions. Delhaize est une société très importante du secteur de la distribution. Comme vous, nous sommes inquiets, mais je suis convaincu que des solutions peuvent être trouvées.

01.03 Katrin Jadin (MR): Les travailleurs du Delhaize d'Eupen ont une carrière quasi complète. Il faudra résoudre leurs difficultés de reclassement en concertation avec les Régions. Les facteurs qui ont conduit à cette situation chez Delhaize et Carrefour doivent être mis en évidence. Les régions frontalières souffrent toujours des différences qui existent, entre pays limitrophes, au niveau des salaires bruts.